

COMMISSION OFFRE ET INNOVATION

Nouveau module « Offre de services » à consulter sur presanse.fr

A l'issue des premiers travaux partagés de la profession sur une offre commune, Présanse a proposé un agencement besoins/services des entreprises et salariés ainsi déterminés sur son site Internet.

 **Ressources :**

- Le module peut être retrouvé en ligne sur : www.presanse.fr/offres-daccompagnement/

Souhaitant être force de proposition dans le contexte de la réforme du système de Santé au travail en préparation, les SSTI ont initié, début 2019, un travail global sur l'offre de services en Santé-Travail.

Afin d'introduire une dimension opérationnelle dans la réflexion générale

sur l'accompagnement des entreprises et d'élaborer des propositions crédibles, ce travail de structuration de l'offre est parti des 4 missions légales actuelles des SSTI et de leur articulation faisant l'apport spécifique des Services (conjuguant le diagnostic des postes et situations de travail à celui de l'état de santé du travailleur).

Je suis



Une entreprise



Un salarié

Sur cette base, l'agencement des différents services ainsi déterminés se fait par entrée selon les besoins de l'entreprise ou des salariés. Cette structure avait notamment été présentée lors de l'Assemblée générale de Lyon en avril 2019. Adoptée comme un point d'étape dans la réflexion, elle est à présent consultable au format

dynamique sur le site de Presanse.fr. Elle n'épuise néanmoins pas les travaux sur le sujet qui devront aboutir à une offre des SSTI lisible et acceptée par les parties prenantes. Le fond et la forme pourront ainsi être amendés dans les mois à venir. L'utilisateur s'identifie en premier lieu comme entreprise ou salarié, puis a alors accès à la liste

des besoins, lesquels mènent chacun à une combinaison de services appropriés et détaillés.

Une page « *Tous nos services* » permet cependant de retrouver la liste en intégralité, en plus de l'entrée par besoin. Le contenu pourra bien entendu être affiné et enrichi au fur et à mesure de la poursuite des travaux des SSTI et de la commission Offre et innovation. ■

Nos atouts

Nos équipes sont composées en majorité de professionnels de santé experts du travail
Nous faisons le lien entre la santé des individus et leurs conditions de travail

Nos services



Conseils dès la conception des lieux de travail

- Lorsque vous souhaitez créer ou modifier des locaux accueillant des postes de travail, nous vous proposons des conseils de conception qui intègrent la prévention des risques professionnels
- Vos salariés sont moins exposés à certains risques découlant de locaux non adaptés



Information et sensibilisation aux risques professionnels

- Vos salariés ou vous-même êtes conviés à des ateliers permettant de les sensibiliser aux risques professionnels (physiques, chimiques, biologiques, psychosociaux, troubles musculo-squelettiques)
- Vous recevez des supports de communication (digitaux et papier) permettant de diffuser une culture de prévention dans votre entreprise